



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 3 mai 2022

MER ET LITTORAL

Fonds d'intervention maritime : 2 lauréats dans l'Hérault pour le premier appel à projets

En 2022, le ministère de la Mer a créé le Fonds d'Intervention Maritime (FIM) afin d'accompagner plus directement les projets locaux et soutenir le développement d'activités maritimes durables. Doté de 17,5 millions d'euros, le FIM vient compléter les autres sources de financement des projets lauréats sur 3 axes de développement prioritaires :

- l'aménagement du littoral en faveur des activités maritimes ;
- le développement de l'économie bleue et la planification ;
- la formation aux métiers de la mer.

Depuis le début de l'année, deux appels à projets ont été lancés. À l'issue du premier d'entre eux, 28 projets ont été retenus au niveau national, dont deux dans l'Hérault (pour une enveloppe de 330 k€).

- Élimination des épaves et bateaux abandonnés autour de l'Etang de Thau (80 k€) :

Porté par Sète Agglopôle Méditerranée et instruit par la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault, ce projet prévoit notamment le développement d'un outil de recensement et de suivi cartographique pour améliorer la gestion des épaves et des navires abandonnés, l'application LIZMAP. Cette application permettra de signaler les navires, de les répertorier et de suivre les procédures afférentes en temps réel, en particulier de faciliter les opérations d'enlèvement.

- Achat de navettes électriques à Sète (250 k€) :

Déposé par Sète Croisières et instruit par la Direction interrégionale de la mer Méditerranée (DIRM MED), ce projet a pour objectif la construction de deux navettes électriques qui assureront la desserte du centre-ville de Sète, en répondant aux enjeux environnementaux et touristiques.

Un deuxième appel à projets a d'ores et déjà été lancé par le ministère de la Mer. Les porteurs de projets peuvent déposer un dossier avant le 31 mai 2022 :

<https://mer.gouv.fr/fonds-dintervention-maritime-le-deuxieme-appel-candidature-2022-ouvert-du-1er-au-31-mai>

Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2